

**MAISON POUR TOUS**

Association sans but lucratif (Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901)

Déclarée à la Préfecture de Police le 29 mars 1985

Siège social : 8 Place de la commune de Paris – 95100 ARGENTEUIL

R.C.S VERSAILLES 378 633 168

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

\*\*\*\*\*

## **MAISON POUR TOUS**

Association sans but lucratif (Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901)

Déclarée à la Préfecture de Police le 29 mars 1985

Siège social : 8 Place de la commune de Paris – 95100 ARGENTEUIL

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

#### **RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

\*\*\*\*\*

Aux adhérents,

#### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MAISON POUR TOUS DU VAL D'ARGENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE**

##### **Motivation de la réserve**

Votre Association a constitué par dérogation au principe de continuité d'exploitation une provision pour risques et charges de 20 K€ pour faire face aux frais éventuels de fermeture de l'Association. Cette provision n'est toutefois constituée que du coût salarial du personnel autre qu'animateur exigible en cas de fermeture, à l'exclusion de toutes autres charges éventuelles.

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations qui selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur les montants de certaines subventions enregistrées en comptabilité qui ne seront arrêtés qu'une fois contrôlés par leurs financeurs. Dans l'attente, nous avons estimé le caractère raisonnable des estimations retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 26 avril 2024

**FITECO**  
Commissaire aux Comptes



Pascal ANGLARD

## DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés	79	79		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	35 409	31 586	3 823	4 648
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total I</b>	<b>35 488</b>	<b>31 665</b>	<b>3 823</b>	<b>4 648</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	726		726	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	128		128	46
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	119 755		119 755	107 628
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	266 123		266 123	279 466
Charges constatées d'avance	2 140		2 140	4 196
<b>Total II</b>	<b>388 872</b>		<b>388 872</b>	<b>391 336</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>424 360</b>	<b>31 665</b>	<b>392 695</b>	<b>395 984</b>

## Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	232 846	218 928
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>4 286</b>	<b>13 919</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>237 132</b>	<b>232 846</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>Total I</b>	<b>237 132</b>	<b>232 846</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>Total II</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	46 039	46 039
<b>Total III</b>	<b>46 039</b>	<b>46 039</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 884	15 022
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	56 512	65 798
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	709	531
Produits constatés d'avance	42 418	35 747
<b>Total IV</b>	<b>109 523</b>	<b>117 098</b>
Ecarts de conversion - Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>392 695</b>	<b>395 984</b>

## Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Cotisations	4 003	1,05	3 751	1,04	252	6,72
<b>Ventes de biens et de services</b>	<b>16 179</b>		<b>14 510</b>		<b>1 669</b>	<b>11,50</b>
Ventes de biens						
Ventes de prestations services	16 179	4,23	14 510	4,01	1 669	11,50
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>362 149</b>		<b>343 556</b>		<b>18 593</b>	<b>5,41</b>
Concours publics et subventions d'exploitation	362 149	94,72	343 556	94,95	18 593	5,41
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consom						
Ressources liées à la générosité du public						
Contributions financières						
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de ch	1 798	0,47	26 511	7,33	-24 713	-93,22
Utilisation des fonds dédiés						
Autres produits	3 041	0,80	9		3 031	NS
<b>Total I</b>	<b>387 169</b>	<b>101,27</b>	<b>388 337</b>	<b>107,33</b>	<b>-1 168</b>	<b>-0,30</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
Achats de marchandises						
Variations de stock						
Autres achats et charges externes	88 937	23,26	75 606	20,90	13 331	17,63
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	5 154	1,35	5 073	1,40	80	1,58
Salaires et traitements	216 069	56,51	214 688	59,34	1 381	0,64
Charges sociales	68 508	17,92	64 237	17,75	4 271	6,65
Dotations aux amortissements et aux dépréciati	2 184	0,57	2 153	0,60	31	1,46
Dotations aux provisions			11 253	3,11	-11 253	-100,00
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	54	0,01	44	0,01	10	21,91
<b>Total II</b>	<b>380 906</b>	<b>99,63</b>	<b>373 054</b>	<b>103,11</b>	<b>7 852</b>	<b>2,10</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>6 263</b>	<b>1,64</b>	<b>15 283</b>	<b>4,22</b>	<b>-9 020</b>	<b>-59,02</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti						
Autres intérêts et produits assimilés	2 043	0,53	950	0,26	1 093	115,04
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de						
Différences positives de change						
Produits nets / cessions de valeurs mob. de pla						
<b>Total III</b>	<b>2 043</b>	<b>0,53</b>	<b>950</b>	<b>0,26</b>	<b>1 093</b>	<b>115,04</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Dotations aux amort., aux dépréciations et provi						
Intérêts et charges assililées						
Différences négatives de change						
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de pla						
<b>Total IV</b>						
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>2 043</b>	<b>0,53</b>	<b>950</b>	<b>0,26</b>	<b>1 093</b>	<b>115,04</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II)</b>	<b>8 306</b>	<b>2,17</b>	<b>16 233</b>	<b>4,49</b>	<b>-7 928</b>	<b>-48,84</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Sur opérations de gestion	363	0,09			363	
Sur opérations en capital						
Reprises provisions, dép., et transferts de charg						
<b>Total V</b>	<b>363</b>	<b>0,09</b>			<b>363</b>	

## Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
Sur opérations de gestion	4 383	1,15	2 315	0,64	2 068	89,35
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, aux dépréciations et provi						
<b>Total VI</b>	<b>4 383</b>	<b>1,15</b>	<b>2 315</b>	<b>0,64</b>	<b>2 068</b>	<b>89,35</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>-4 019</b>	<b>-1,05</b>	<b>-2 315</b>	<b>-0,64</b>	<b>-1 705</b>	<b>73,65</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>389 575</b>	<b>101,89</b>	<b>389 287</b>	<b>107,59</b>	<b>288</b>	<b>0,07</b>
<b>Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>385 289</b>	<b>100,77</b>	<b>375 369</b>	<b>103,75</b>	<b>9 920</b>	<b>2,64</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>4 286</b>	<b>1,12</b>	<b>13 919</b>	<b>3,85</b>	<b>-9 632</b>	<b>-69,21</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NA</b>						
Dons en nature						
Prestations en nature	30 039		28 507		1 532	5,38
Bénévolat	79 905		68 642		11 263	16,41
<b>TOTAL</b>	<b>109 944</b>		<b>97 149</b>		<b>12 795</b>	<b>13,17</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLO</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite	30 039		28 507		1 532	5,38
Prestations en nature						
Personnel bénévole	79 905		68 642		11 263	16,41
<b>TOTAL</b>	<b>109 944</b>		<b>97 149</b>		<b>12 795</b>	<b>13,17</b>

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ASS.MAISON POUR TOUS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 392 695 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 4 286 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/04/2024 par les dirigeants de l'association.

### Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

#### PRESENTATION DE L'ENTITE

créée en 1985, L'objet de la Maison pour Tous est de permettre aux habitants de Val Nord d'Argenteuil de prendre en charge la vie et l'animation de leur quartier.

La Maison pour Tous est un centre socio-culturel avec toutes les missions d'accueil, d'activités de rencontres et de propositions à l'échelle du quartier:

- Animation de quartier;
- Activités créatives (peinture sur soie, photo, poterie,...);
- Sorties culturelles;
- Accueil/orientation des demandeurs d'emploi;
- Soutien scolaire et administratif (écrivain public);
- Permanence CAF;
- Mission locale jeunesse.

Pour la réalisation de ses actions, elle bénéficie de concours publics et subventions de la CAF, la Ville d'Argenteuil, l'Etat et de la CNAV.

#### INFORMATIONS SUR LES SUBVENTIONS RECUES

La subvention de fonctionnement de l'année 2023 allouée par la ville d'Argenteuil est de 70 000 €.

Par ailleurs, la Mairie d'Argenteuil met gratuitement à disposition de l'Association, depuis le 15 janvier 1999, le local situé 8 Place de la Commune de Paris, ainsi que diverses autres prestations (eau, électricité, téléphone, entretien, etc) pour un montant de 30 039 €

#### AUTRE INFORMATION

Le temps consacré par les bénévoles à notre Association a été évalué à environ 79 905 € contre 68 642 € l'exercice précédent.

L'estimation du bénévolat prend en compte le nombre d'heures passées:

- Par les bénévoles pour l'encadrement des activités du centre social
- Par les administrateurs, les membres du Bureau

Ces heures sont valorisées au taux horaire appliqué à certains animateurs, majoré du taux de charges sociales de l'association

#### ENGAGEMENT SUR CONTRAT DE LOCATION

Les loyers TTC restant à payer s'élèvent à 3 727.99 € dont 3 727.99 € à moins d'un an.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

## Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 392		1 313	79
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 392</b>		<b>1 313</b>	<b>79</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	907			907
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 556	1 359	414	34 502
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>34 464</b>	<b>1 359</b>	<b>414</b>	<b>35 409</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>35 855</b>	<b>1 359</b>	<b>1 727</b>	<b>35 488</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 392		1 313	79
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 392</b>		<b>1 313</b>	<b>79</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	907			907
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 909	2 184	414	30 679
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>29 816</b>	<b>2 184</b>	<b>414</b>	<b>31 586</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>31 208</b>	<b>2 184</b>	<b>1 727</b>	<b>31 665</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 122 023 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	128	128	
Autres	119 755	119 755	
Charges constatées d'avance	2 140	2 140	
<b>Total</b>	<b>122 023</b>	<b>122 023</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Personnel produits à recevoir	4 039
Produits à recevoir	1 092
<b>Total</b>	<b>5 130</b>

## Notes sur le bilan

### Fonds propres

#### Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à Nouveau	218 928	13 919			232 846
Excédent ou déficit de l'exercice	13 919	-13 919	4 286		4 286
<b>Situation nette</b>	<b>232 846</b>		<b>4 286</b>		<b>237 132</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>232 846</b>		<b>4 286</b>		<b>237 132</b>

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	46 039				46 039
<b>Total</b>	<b>46 039</b>				<b>46 039</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 109 523 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 884	9 884		
Dettes fiscales et sociales	56 512	56 512		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	709	709		
Produits constatés d'avance	42 418	42 418		
<b>Total</b>	<b>109 523</b>	<b>109 523</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	5 484
Dettes prov. pour congés à payer	26 170
Personnel charges à payer	4 578
Ch soc / congés à payer	8 230
CHARG.SOC.S/PRIMES A PAYER	2 578
<b>Total</b>	<b>47 041</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 140		
<b>Total</b>	<b>2 140</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	42 418		
<b>Total</b>	<b>42 418</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires et ressources

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2023
Adhésions	4 003
Participations des Adhérents	16 178
<b>TOTAL</b>	<b>20 182</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Subventions d'exploitation

les subventions allouées cet exercice sont les suivantes:(art 431-9)

Fonjep 21 321 €

Ville d'Argenteuil 87 800 €

CAF 155 917.88 €

Conseil Général 1 500 €

Etat 76 800 €

Cnav 26 500 €

soit au total 356 588.88 €

#### Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>4 286</b>
Part du résultat sur gestion conventionnée		
Part du résultat sur gestion libre		4 286